



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	12
- votants	15
- pouvoirs	3

DATE DE CONVOCATION : 04/04/2016
DATE D'AFFICHAGE : 04/04/2016

L'an deux mille seize, le huit avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard.

<u>Présents</u>	MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, SCHLEGEL Régis, STERN Didier, LOTZ Aline, PEIFER Michelle, BECKMANN Pierre, ERTZSCHEID Alphonse, NACHI Lahcène
<u>Absents excusés</u>	SCHEIBER Yves <i>procuration</i> à Bernard JEDAR TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie <i>procuration</i> à Gille LE BORGNE KREMER Michael, <i>procuration</i> à Martine LETT
<u>Absents non excusés</u>	

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 24 mars 2016
3. Vote des taux
4. Vote du budget principal 2016
5. Vote du budget assainissement 2016
6. Vote du budget lotissement l'orée du bois 2016
7. Amortissement 2016 au budget principal
8. Déclassement d'un délaissé de voirie rue de la gare
9. Motion en faveur du maintien du régime local
10. Divers et communication

M. le Maire démarre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse Mme BENMEDEJEBER Nathalie, M. SCHEIBER Yves et M. KREMER Michael. Ces derniers ont donné leurs procurations aux membres suivants :

- BENMEDJEBER Nathalie à Gilles LE BORGNE
- SCHEIBER Yves à Bernard JEDAR
- KREMER Michael à Martine LETT

Le quorum, avec 12 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Didier STERN secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2016.

3. Vote des taux (DCM 2016/20) *7. Finances locales – 7.2 Fiscalité locale*

Le Conseil Municipal maintient le taux des trois taxes directes locales tel que suit, malgré la baisse des dotations de l'Etat :

- Taxe d'habitation : 13.70 %
- Taxe sur le foncier bâti : 15.71 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 49.63 %

et fixe à 200 804 €, le produit à recouvrer au titre des taxes directes locales inscrit au BP2016

4. Vote du budget principal 2016 (DCM 2016/21)

7. Finances locales – 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, arrête le budget primitif du budget principal de l'exercice 2016 aux montants suivants :

Section d'Investissement

Dépenses : 808 998.96 €

Recettes : 808 998.96 €

Section de fonctionnement

Dépenses : 498 449.07 €

Recettes : 498 449.07 €

5. Vote du budget assainissement 2016 (DCM 2016/22)

7. Finances locales – 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, arrête le budget primitif du budget du service de l'assainissement de l'exercice 2016 aux montants suivants :

Section d'Investissement

Dépenses : 101 678.21 €

Recettes : 101 678.21 €

Section d'exploitation

Dépenses : 112 339.29 €

Recettes : 112 339.29 €

6. Vote du budget lotissement l'orée du bois 2016 (DCM 2016/23)

7. Finances locales – 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, arrête le budget primitif du budget du lotissement l'Orée du Bois de l'exercice 2016 aux montants suivants :

Section d'Investissement

Dépenses : 580 967.27 €

Recettes : 580 967.27 €

Section de fonctionnement

Dépenses : 967 467.27 €

Recettes : 967 467.27 €

7. Amortissement 2016 au budget principal (DCM 2016/24)

7. Finances locales – 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après délibération **à l'unanimité**, Décide d'amortir annuellement les dépenses inscrites aux comptes suivants :

- 202 « frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre »
- 205 « concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »
- 208 « autres immobilisations incorporelles »

8. Déclassement d'un délaissé de voirie rue de la gare (DCM 2016/25)

3. domaine et patrimoines – 3.5 autre actes de gestion du domaine public

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, constate la désaffectation d'une partie de la rue de la gare, devant la maison sise 3 rue de la gare et décide du déclassement du domaine public communal vers le domaine privé communal de ce délaissé pour une surface de 0.06 ares.

9. Motion en faveur du maintien du régime local (DCM 2016/26)

9. Autres domaines de compétences - 9.3 vœux émotions

Le point est ajourné en raison d'un manque d'information. Ce point sera débattu lors d'une séance ultérieure.

10. Divers et communication

a) Informations

Le maire informe le conseil municipal de la nécessité de faire l'acquisition d'une nouvelle épareuse.

b) Acquisition de terrain

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a réceptionné en mairie la promesse de vente manquante pour finaliser l'acquisition des parcelles SEYLER pour le lotissement l'orée du bois.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été délibérés, le maire déclare la session close. La séance est levée à 21 H 15.

Le secrétaire de séance
Signé : Didier STERN

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY